

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

DEPARTEMENT DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT DE CARCASSONNE

DOMAINE :

Environnement

SOUS DOMAINE :

Divers

OBJET :

Rapport annuel 2019

Le nombre de conseillers en service est de 35

Rendue exécutoire

Convocation du Comité en date du :

23 juin 2020

Affichage en date du : 8 juin 2020

Publication de la présente en date du :

8 juin 2020  
Délibération n°

2020011

Séance du Comité Syndical du 23 juin 2020 à 18 heures 30

L'an deux mille vingt et le vingt-trois juin à dix-huit heures trente

Le Comité Syndical du SMICTOM de l'Ouest Audois

Légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances

Présidence de Monsieur Alain CARLES

Présents :

ANDRIEU Francis, ANTOINE Hervé, BRUNEL Christophe, BROUSSE Michel, CARLES Alain, DARFEUILLE Jérôme, DANJOU Jacques, DELRIEU Jean-Pierre, GALINIER Alain, GUILHEM Evelyne, HENNEBELLE Jean-Luc, MARCOS Juan-Carlos, PRADEL Christophe, TOURNIER Guy, VAREILLE Marie-Jeanne, VIDAL Pierre.

Absents remplacés :

ALRIC Didier remplacé par Mr SARDA  
BROSSE Christian remplacé par Mr SOLER

Absents excusés :

ANDRIEU Catherine, CASSAN Renée, CAZENAVE Serge, CALMETTES Didier, CALMON Régis, DE PRADIER D'AGRAIN Armand, OURLIAC Christian, JUIN Denis, LOPEZ Frédéric, MORIN Didier, ROUQUET Alain, TANNEAU Gilles, GIESE Peter, GUY Raymond, RIOU Daniel, ROBERT Richard, YUS Joseph.

Secrétaire de séance :

GALINIER Alain

Monsieur le Président explique que sur l'année 2019, avec :

- La mise en place des bacs de regroupement du tri sélectif,
- La prise en compte des nouvelles consignes de tri,
- L'implication des élus de chaque commune pour laquelle il y avait ce changement,
- Le travail fait en amont avec notre prestataire de collecte,
- Et les réunions publiques effectuées,

Le Smictom a pu enregistrer une baisse significative des tonnages des Ordures Ménagères au profit du tri sélectif.

C'est pourquoi il est important de continuer dans cette dynamique et surtout de ne pas revenir en arrière pour les nouveaux circuits de collecte.

Parallèlement, les tonnages de verre ont également augmenté mais moins significativement.

C'est pourquoi, dès la fin de la mise en place des bacs de regroupement du tri sélectif, le Smictom de l'Ouest Audois s'attèlera à identifier les points de collectes manquants ainsi qu'à communiquer sur l'importance de trier le verre plutôt que de le jeter dans les Ordures Ménagères.

D'autre part, il est à noter également que les tonnages de nos 8 Espaces Ecologiques font apparaître une baisse des déchets tels que encombrants, gravats, bois ou vert ainsi qu'une augmentation des déchets recyclés tels que les meubles, les DEEE, le linge, la ferraille.

Cela s'explique pour :

- Les professionnels sont d'avantage dirigés vers les déchèteries professionnelles,
- L'implication de nos agents de déchèteries qui œuvrent pour expliquer et aider les particuliers aux gestes de tri.

## LE COMITE SYNDICAL

Où l'exposé de Monsieur le Président

**Voix pour : 18**

**Voix contre : 0**

**Abstention : 0**

ADOPTE A L'UNANIMITE


Fait et délibéré en séance les jour, mois an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre

La convocation au Comité Syndical et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte du syndicat conformément aux articles 48 et 56 de la loi du 5 avril 1884.

Fendeille, le 25 juin 2020



Le Président  
  
Alain CARLES

